



**RAPPORT TECHNIQUE  
ET FINANCIER  
2021**

# CE DOCUMENT EST ÉCO-CONÇU.

Sur l'ensemble du cycle de sa production, nous avons été soucieux de réduire les impacts environnementaux en optant pour une mise en pages limitant les aplats de couleurs à une juste mesure ; en utilisant des typographies pensées pour économiser jusqu'à 50 % d'encre à l'impression ; en choisissant un papier 100% recyclé originaire de forêts gérées durablement (FSC/PEFC) ; des encres végétales et un vernis à base d'eau. Cette plaquette a été réalisée dans une imprimerie locale dotée du label Imprim'Vert qui garantit la mise en place d'actions concrètes pour la protection de l'environnement.



Création et réalisation : Syntagme, communication & influence  
Crédits photos : Siom, Jérémy Barrande, Alticlic\_EPA Paris Saclay  
Juin 2022



**Nathalie Béan**  
Vice-présidente du Siom  
en charge des Finances et  
du Personnel • Conseillère  
Municipale des Ulis

## LA VISION DU SIOM

**La maîtrise des coûts de gestion  
est essentielle pour avoir  
un recours à la fiscalité le plus  
juste possible. Les explications  
de Nathalie Béan.**

Chaque année, le Siom rédige son rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. Ce document retrace à travers des indicateurs d'ordre technique et financier l'organisation du service de collecte et de traitement des déchets.

En 2021, le Siom a collecté et traité près de 105 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés avec une forte progression des tonnages d'emballages et des apports en déchèterie. Tous flux confondus, les tonnages augmentent de 3,67 %.

Au plan financier, le compte administratif 2021 intègre, en dépenses et pour la première année, l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) pour un montant de l'ordre de 335 000 € soit 37% et la baisse du taux de TVA à 5,5% sur certaines prestations. La reprise économique a permis une progression des prix de revente des matières recyclables et une reprise des apports de déchets incinérables des professionnels, soit globalement une augmentation des recettes de 5,13 % soit un montant total de 1 614 k€.

**En 2021, le coût aidé  
des déchets ménagers et  
assimilés est de 91,14 €  
par habitant, alors qu'il  
était de 91,72 € en 2020**

Pour élaborer ce rapport, le Siom utilise la matrice des coûts de l'Ademe, un outil de pilotage grâce auquel nous pouvons développer une comptabilité analytique et construire une vision prospective de notre activité de collecte, de traitement et de valorisation des déchets.

En 2021, le coût aidé des déchets ménagers et assimilés est de 91,14 € par habitant, alors qu'il était de 91,72 € en 2020.

# Les compétences du Siom

		Compétence		Mode d'organisation	
		Collecte	Traitement	Porte-à-porte	Apport volontaire
Ordures ménagères		✓	✓	✓	✓
Emballages, journaux et magazines		✓	✓	✓	✓
Verre		✓	✓	✓	✓
Végétaux		✓	✓	✓	
Encombrants		✓	✓	à dates fixes, sur appel	
DEEE		✓	✓	sur appel	
Déchets de déchèterie		✓	✓		caissons
DDS		✓	✓		regroupement (armoires)
Déchets de CTM		✓	✓		caissons

# Les indicateurs techniques

## La collecte en porte-à-porte

Déchets ménagers	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte	Contenant	Population desservie (nombre d'habitants)	Population desservie (%)	Km parcourus dans l'année
Ordures ménagères	Prestataires : SEPUR (21 communes)	1 à 4 fois/semaine (C1 à C4)	Bac gris à couvercle grenat ou noir (RS) (17 communes)	172 904	83,2%	313 288
			Bac gris à couvercle gris (4 communes)	24 602	11,8%	59 115
Emballages ménagers / papier / journaux-magazines	Prestataires : SEPUR (21 communes)	1 fois/semaine (C1)	Bac gris à couvercle jaune ou orange (RS)	197 506	95,0%	238 739
Déchets végétaux	Prestataires : SEPUR (21 communes)	1 fois/semaine à 2 fois/mois (C1/C0,5)*	Sacs papier biodégradables (17 communes)	180 560	86,8%	153 673
			Bacs gris à couvercle vert foncé (4 communes)	27 362	13,2%	29 607
Encombrants ménagers à dates fixes	Prestataires : SEPUR (3 communes : Palaiseau, Longjumeau, Les Ulis)	1 à 2 fois/mois (C0,25/C0,5)	Dépôt sur la voie publique	81 940	39,4%	67 490
Encombrants ménagers sur appel**	Prestataire : SEPUR (18 communes)	tous les 15 jours, soit 2 fois/mois (C0,5)	Dépôt sur la voie publique	125 982	60,6%	26 589
Verre	Prestataire : SEPUR (4 communes)	2 fois/mois (C0,5)	Bac gris à couvercle vert clair	24 602	11,8%	17 863
D3E sur appel**	Prestataire : SEPUR (18 communes)	tous les 15 jours, soit 2 fois/mois (C0,5)	Dépôt sur la voie publique	125 982	60,6%	19 700

\*C1 du 01/04 au 15/11 (Siom 4 communes : Ballainvilliers, La Ville-du-Bois, Linas, Monthéry)

\*\* Population au 01/12/2021

## La Redevance Spéciale (Siom 17 communes)

	2020	2021	Évolution 2020/2021
Nombre de conventions de Redevance Spéciale	885	898	1,5%
Tonnages collectés	Ordures ménagères	3 571	6 827
	Emballages ménagers - papier	747	938
	Biodéchets		59,25

## La collecte en apport volontaire

Flux	Prestataire de collecte	Type de PAV	Nombre de PAV	Évolution du nombre de PAV mis en service en 2021 (par rapport à 2020)	Ratio d'équipement (sur population desservie au 31/12/2021)	Performance 2021 (kg/hab)	Km parcourus dans l'année	
Ordures ménagères	SEMAER	PAV enterrés	110	29	1 colonne/95 habitants	154,2	12 703	
Emballages / journaux / magazines		PAV enterrés	108	28		34,2	12 422	
Verre		PAV enterrés	71	15		22,8	28 822	
		PAV semi-enterrés	253	-5				
		PAV aériens	64	10				
Tous flux			606	77			53 947	

## Tonnages collectés en porte-à-porte et apport volontaire

	2020	2021	Évolution 2020/2021	Ratio kg/hab. 2020	Ratio kg/hab. 2021	Source : données ORDIF 2018		
						IDF	Essonne	France
Ordures ménagères	50 739,00	51 110,97	0,7%	242	246	285	250	255
Emballages, journaux, magazines	11 809,71	12 222,21	3,5%	56	59	36	47	49
Verre	4 787,10	4 731,86	-1,2%	23	23	21	20	30
OMA	67 335,81	68 065,04	1,1%	322	327	342	317	334
Végétaux	13 713,96	13 950,37	1,7%	65	67	19	44	N.C
Encombrants	5 134,68	4 659,44	-9,3%	25	22	27	17	10
DMA	86 184,45	86 674,85	0,6%	411	417	388	378	344
Biodéchets		59,25			0,3	N.C	N.C	N.C
DEEE	159,62	152,56	-4,4%	1,1	1,3	N.C	N.C	N.C

## Total des tonnages collectés en caissons (déchèterie et hors déchèterie)

	2020	2021	Évolution 2020/2021	Ratio 2021
Déchèterie	7 355	10 844	47,4 %	52
CTM	5 860	5 879	0,3 %	28

## Déchèterie du Siom : modalités et conditions d'exploitation

Localisation	118 Chemin départemental, 91978 Courtabœuf Cedex
Accès aux habitants	21 communes du Siom (207 922 habitants)
Accès aux artisans	Non
Zone dédiée au réemploi	Oui

## Fréquentation de la déchèterie

	2019	2020	2021	Évolution 2020/2021
Fréquentation	70 181	57 267	79 332	38,5 %
Moyenne de passages par jour	195	208	234	12,4 %

## Tonnages

Déchèterie Siom - Villejust	2020	2021	Écart 2020/2021
Encombrants	1 774	2 393	34,9%
Gravats	2 514	3 526	40,3%
Végétaux	591	905	53,2%
Incinérables	1 334	1 621	21,5%
Déchets Diffus Spécifiques	184	205	11,4%
Mobilier	195	1 189	509,5%
DEEE	275	326	18,6%
Ferraille	360	488	35,5%
Piles	3,85	3,79	-1,6%
Cartouches d'encre	0,50	0,98	98,0%
Textiles	80	104	29,3%
Réemploi Emmaüs	32,50	33,06	1,7%
Pneus	5,64	42,36	651,1%
Ampoules	1,01	0,98	-3,1%
DASRI	0,06	0,06	-6,1%
Extincteurs	4,50	2,28	-49,3%
Huiles ménagères	1,59	3,77	137,1%
<b>TOTAL</b>	<b>7 355</b>	<b>10 844</b>	<b>47,4%</b>

## Collecte des déchets non ménagers (hors Redevance Spéciale)

	Flux de déchets collectés	Collecteurs	Contenants	Tonnages
Déchets collectés sur les CTM	Encombrants	Nicollin	Caissons	1 369,8
	Incinérables			290,3
	Végétaux			546,6
	Gravats			642,2
	Ferraille			18,4
	Déchets Diffus Spécifiques	Triadis	Géobox	81,4
	DEEE	Ecosystem		66,6
Déchets apportés par les CTM	Incinérables	Régie municipale		1 383,0
	Végétaux			1 481,5
Déchets des marchés alimentaires (Les Ulis et Palaiseau)	Incinérables	Nicollin	Compacteurs	249,5
Déchets d'Emmaüs Longjumeau	Incinérables	Nicollin	Caissons	734,2
	Ferraille			58,7

## Emballages, journaux, magazines collectés

		Tonnages collectés et triés	Tonnages envoyés vers les recycleurs	Ratio 2021 en kg/hab
Emballages	Acier	222	251	1,21
	Aluminium	89	89	0,43
	Briques alimentaires	127	127	0,61
	Cartons	3 734	3 520	16,93
	Plastiques	1 272	1 325	6,37
Journaux-magazines		2 097	2 144	10,31
Gros de magasin		474	467	2,25
Verre		4 732	4 697	22,59
<b>Total</b>		<b>12 747</b>	<b>12 620</b>	<b>60,70</b>

## Unités utilisées par le Siom et tonnages traités

### Siom 21 communes

Déchets	Installations de traitement	Prestataires de traitement	Mode de traitement / valorisation	Mode de collecte	Quantités réceptionnées (en tonne)
Ordures ménagères / Incinérables	UVE (Villejust, 91)	UVE Siom exploitée par Generis	Incinération / Cogénération (chaleur et électricité)	Porte-à-porte, apport volontaire, déchèterie et CTM	55 139
Verre	Plateforme de stockage (Villejust - 91) Installations de traitement : (Everglass Rozet Saint Albin - 02 Sibelco Andrézieux - Bouthéon - 42 Solover Champforgeuil - 71)	Plateforme Siom exploitée par Generis	Recyclage matière	Apport volontaire (17 communes) ou porte-à-porte (4 communes)	4 731
Emballages ménagers, journaux et magazines	Quai de transfert (Wissous - 91) Centre de tri (Le Blanc Mesnil - 93)	Paprec	Recyclage matière et valorisation énergétique (refus incinérables issus du tri)	Porte-à-porte et apport volontaire	12 222
Déchets végétaux	Plate-forme de compostage (Límours - 91)	Zymovert	Compostage et valorisation énergétique (bois énergie)	Porte-à-porte, déchèterie et CTM	16 883
Gravats	Eco Site Vert-le-Grand / Echarcon (Vert-le-Grand, 91)	Semavert (groupe Semardel)	Valorisation en remblais / aménagements paysagers ou enfouissement	Déchèterie et CTM	4 168
Encombrants ménagers / Mobilier	Eco Site Vert-le-Grand / Echarcon (Vert-le-Grand, 91)	Semaval (groupe Semardel)	Recyclage matière et valorisation énergétique (CSR, bois énergie et refus incinérables issus du tri) ou enfouissement	Porte-à-porte	4 659
Encombrants ménagers	Centre de traitement (Buc - 78)	Nicollin	Recyclage matière et valorisation énergétique (refus incinérables issus du tri) ou enfouissement	Déchèterie et CTM	4 952 dont 1189 via Eco-Mobilier
Déchets diffus spécifiques (DDS)	Centre de regroupement/traitement (Étampes - 91)	Triadis	Recyclage matière et valorisation énergétique	Déchèterie et CTM	286 dont 72 via Eco-DDS
Ferraille	Quai de transfert (Buc - 78) Site de reprise (Recyclage 94 - Bonneuil-sur-Marne - 94)	Nicollin	Recyclage matière	Déchèterie et CTM	565
DEEE	Centre de regroupement : Semaval - Vert-le-Grand (91) Centres de traitement : GEM F : Refinal - Bruyères-sur-Oise (95) GEM HF : Revival Enviro - Gennevilliers (92) Ecrans - Galloo - Vernouillet (28) PAM - Remondis - Saint-Thibault (10)	Ecosystem	Recyclage matière	Porte-à-porte, Déchèterie, CTM et collectes solidaires	555

## Indicateurs techniques

Nombre de communes	21									
Nombre d'habitants	207 922									
Tonnages collectés - hors déchèteries et CTM	Ordures ménagères	Végétaux	Encombrants	Emballages ménagers - papier	Verre	Textiles	DEEE	Biodéchets		
	51 110,97	13 950,37	4 659,44	12 222,21	4 731,86	281,50	152,56	59,25		
Fréquence collecte ou quantité contenant	C1 à C4	C0,5 à C1	C0,25 à C0,5 ou rendez-vous sur appel	C1	21 communes : 388 PAV 4 communes : C0,25	34 bornes textiles	Rendez-vous sur appel	C1 à C2		
Tonnages collectés à la déchèterie de Villejust + CTM	Incinérables/ tout venant	Végétaux	Encombrants	Gravats	Mobilier	DEEE	DDS	Ferrailles	Piles/Ampoules/Cartouches d'encre/ DASRI/Huiles ménagères/ Pneus/Réemploi Emmaüs/Extincteurs	
	3 294,30	2 933,09	3 763,01	4 168,50	1 189,00	392,59	286,10	565,00	87,28	103,70
Redevance Spéciale	898 Conventions	Ordures ménagères		Emballages ménagers - papier						
		6 827 t		938 t						
Tonnages UVE	Déchets incinérés		Mâchefers		Refiom					
		17 818,85								
	92 262,45	dont 1036,10 T ferreux			2 583,88					
		et 82,76T non-ferreux								

# Les indicateurs financiers

## I – Les comptes administratifs

Le Siom vote deux budgets :

**Le budget public** recense l'activité de collecte et de traitement d'élimination des déchets ménagers des collectivités membres du Siom et dont les contributions sont adossées à la fiscalité.

**Le budget privé** recense les activités de nature industrielle et commerciale : traitement des ordures ménagères par incinération, valorisation énergétique et l'exploitation de la station GNV.

### Public M14 : collectivités

Dépenses	Recettes
Habitants : collecte, traitement des déchets ménagers et assimilés	TEOM, Contributions budgétaires
Déchèterie	Subventions des éco-organismes
Actions de sensibilisation et de prévention	Vente de produits résiduels
Entreprises : collecte, traitement des déchets ménagers et assimilés	Redevance spéciale

### Privé M4 : UVE, valorisation énergétique, GNV

Dépenses	Recettes
Incinération des déchets ménagers et assimilés	Vente de prestations d'incinération
Exploitation Station GNV	Vente de GNV
Réseau de chaleur	Vente de chaleur et d'électricité

Les chiffres présentés portent sur la consolidation de ces deux budgets.

#### 1 - Année 2021 - Une dynamique de reprise

Les comptes administratifs consolidés s'élèvent à 33 056 k€ en recette de fonctionnement et à 29 114 k€ en dépense de fonctionnement.

##### Des recettes en progression = 33 056 k€

Les recettes issues du produit de la fiscalité représentent 64 % (21 238 k€) des recettes de fonctionnement.

Le produit fiscal (TEOM) évolue de 316 k€ entre 2020 et 2021 soit +1,51 %. Cette augmentation est due à l'évolution physique des bases fiscales (construction) qui sont très dynamiques sur le territoire du Siom. Les taux de la TEOM n'ont pas évolué depuis 2019.

En 2021, on constate une augmentation de 133 % des ventes de produits recyclables (plastique, carton, journaux, acier, aluminium, verre) par rapport à 2020 après une baisse de 39 % entre 2019 et 2020. La reprise économique en 2021 a entraîné une hausse des cours des matières premières.

Sur 2021, les ventes d'incinération évoluent également à la hausse de 19,59 % après une baisse de 12,39 % entre 2019 et 2020.

La progression de 23 % de la vente de GNV est due à l'augmentation de la consommation de GNV par les bennes de 4,78 %.

Recettes de fonctionnement	CA 2020	CA 2021	Variation CA 2020/2021
Vente de produits résiduels	593 k€	1 383k€	790k€
Recette déchèterie	7 k€	7k€	0k€
Redevance Spéciale	434 k€	412k€	-22k€
Valorisation énergétique	3 562 k€	3 881k€	319k€
Vente d'incinération+Mâchefers	2 573 k€	3 077k€	504k€
Vente de GNV	309 k€	381k€	72k€
Participations Eco-organismes	2 387 k€	2 215k€	-172k€
Prévention	135 k€	180k€	45k€
Produit de la fiscalité	20 922 k€	21 238k€	316k€
Autres produits + exceptionnels	520 k€	282k€	-238k€
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>31 442 k€</b>	<b>33 056k€</b>	<b>1 614k€</b>
			<b>5,13%</b>

##### Des dépenses maîtrisées = 29 114 k€

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse de 2,92 % entre 2020 et 2021.

Avec la crise sanitaire, certains indices utilisés dans les formules de révision des marchés publics ont progressé, notamment ceux liés aux dépenses de collecte des déchets de 2,88 %.

L'augmentation de 23,38 % des dépenses de traitement des emballages s'explique par l'augmentation de 3,49 % des tonnages triés (11 810 tonnes en 2020 contre 12 222 tonnes en 2021) et par l'augmentation des refus de tri (27,22 % en 2020 contre 29,93% en 2021).

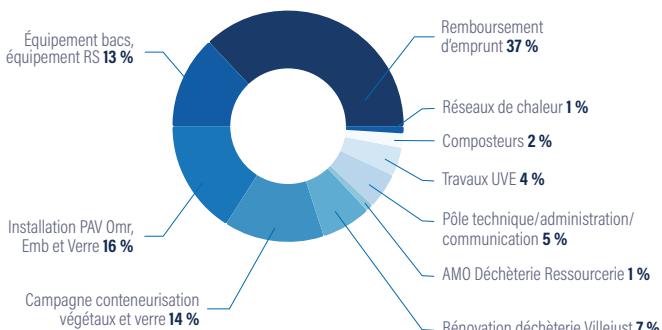
Dépenses de fonctionnement	CA 2020	CA 2021	Variation CA 2020/2021
<b>Charges à caractère général</b>	<b>26 165 k€</b>	<b>26 809k€</b>	<b>1 010k€</b>
Collecte	12 925 k€	13 096k€	367k€
Traitement des déchets incinérables	7 187 k€	7 314k€	127k€
Traitement : végétaux, encombrants	927 k€	915k€	-12k€
Traitement : emballages journaux	2 143 k€	2 644k€	501k€
Traitement : biodéchets	0 k€	19k€	19k€
Communication / Prévention	114 k€	292k€	10k€
<b>Autres charges à caractère général</b>	<b>1 142 k€</b>	<b>781k€</b>	<b>-23k€</b>
Redevance Spéciale (hors collecte & traitement)	22 k€	31k€	9k€
Caissons CTM	488 k€	456k€	-32k€
Déchèteries	737 k€	875k€	138k€
Valorisation énergétique	197 k€	115k€	-82k€
Exploitation GNV	283 k€	271k€	-12k€
<b>Dépenses de personnel</b>	<b>1 710 k€</b>	<b>1 770k€</b>	<b>60k€</b>
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>139 k€</b>	<b>146k€</b>	<b>-193k€</b>
<b>Charges financières</b>	<b>440 k€</b>	<b>389k€</b>	<b>-51k€</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>28 454 k€</b>	<b>29 114k€</b>	<b>826k€</b>
			<b>2,92%</b>

La période de confinement a entraîné une fermeture de la déchèterie pendant 2 mois en 2020 alors que l'année 2021 correspond au coût de fonctionnement sur 12 mois.

## 2 - Des investissements de proximité

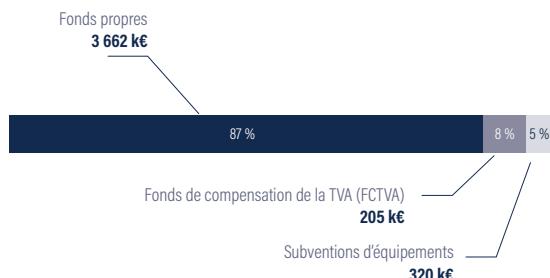
### Dépenses d'investissement

Elles s'élèvent à 3 453 k€ dont 2 171 k€ pour les dépenses d'équipement et 1 282 k€ de remboursement en capital de la dette.



### Les recettes d'investissement

Fonds propres    FCTVA    Subventions Région Île-de-France et ADEME



### La capacité de désendettement est de 2,15 ans

Le montant de l'encours de la dette au 31/12/2021 s'élève à :

Au 31/12/2020	9 547 k€
Recours à l'emprunt 2021	0 k€
Remboursement en capital de la dette	-1 282 k€
Au 31/12/2021	8 265 k€

## 3 - Les modalités de financement

### Détermination du produit fiscal

#### La clé de répartition

Catégorie de charges à répartir	Critères et pondérations
Collecte OM, végétaux, emballages, verre, encombrants	35% fréquence + 35% tonnage + 25% densité logement + 5% éloignement Siom
Prestations spécifiques	Affectation au réel aux communes bénéficiant du service
Traitement & tri	60% tonnage + 40% population
Service de la dette	100% population
Structure et autofinancement nets	100% population

**Le mode de financement :** Le coût du service net (charges – recettes non fiscales) est financé par le produit de la TEOM.

**La détermination du taux de TEOM :** C'est le résultat du rapport entre la contribution et les bases fiscales. Ainsi, si la progression des bases fiscales est supérieure à celle de la contribution, alors le taux diminue.

Ainsi le taux moyen de la TEOM est passé de 6,49 % en 2017, à 5,27 % en 2021.

### Modalité de la Redevance Spéciale

La Redevance Spéciale correspond au coût du service (coût de collecte de traitement des déchets et coût de gestion du service) non pris en charge par la TEOM au-delà de 1 320 litres par semaine.

- De 0 à 1 320 litres collectés par semaine : non facturé, car correspondant au service rendu et pris en charge via la TEOM
- Au-delà de 1 320 litres collectés par semaine : selon délibération en vigueur.

Dans tous les cas, le redevable continue d'acquitter la taxe d'enlèvement des ordures ménagers (TEOM) lorsqu'il y est soumis.

	2017	2018	2019*	2020**	2021**
Tarif m <sup>3</sup>	16,92 €	17,10 €	17,24 €	17,42 €	17,42 €
Volume collecté en m <sup>3</sup>	85 567,14	93 696,48	76 638,11	78 636,28	84 418,47
Volume facturé en m <sup>3</sup>	48 451,89	45 880,92	27 287,36	24 906,63	23 660,10
Part volume facturé / volume collecté	56,62 %	48,97 %	35,61 %	31,67 %	28,03%

\* Renouvellement des systèmes embarqués sur les bennes de collecte

\*\* Crise sanitaire avec périodes de confinement

Conscients des difficultés rencontrées par de nombreuses entreprises, le Siom a décidé de ne pas augmenter le tarif de la Redevance Spéciale pour 2021.

## COÛT ET FINANCEMENT DU SERVICE aux habitants (budget public)

Le coût du service de collecte et de traitement des déchets revient à 133,70 € TTC par habitant (population du territoire : 207 922 habitants). Ce service est financé pour 102,15 € par le produit de la TEOM qui couvre 82 % du service. Le reste du service est financé par la vente des produits recyclables (plastique, papier carton, verre...) et la participation des éco-organismes.

<b>Charges 2021</b>	<b>€ arrondis</b>	<b>€ / habitant</b>
Charges de structure	1 782 022 €	8,57 €
Charges de communication	294 937 €	1,42 €
Charges techniques	23 747 937 €	114,22 €
Prévention	295 194 €	1,42 €
Pré-collecte et collecte	13 704 210 €	65,91 €
Transport	261 027 €	1,26 €
Traitement	9 487 507 €	45,63 €
<b>Total charges HT</b>	<b>25 824 896 €</b>	<b>124,20 €</b>
 TVA acquittée	 1 975 878 €	 9,50 €
<b>Produit 2021</b>	<b>€ arrondis</b>	<b>€ / habitant</b>
Recettes industrielles	3 700 771 €	17,80 €
Soutiens : éco-organismes	2 215 465 €	10,66 €
Aides	180 000 €	0,87 €
<b>Total produits</b>	<b>6 096 236 €</b>	<b>29,32 €</b>
 <b>Coût du service</b>	 <b>21 704 537 €</b>	 <b>104,39 €</b>
 TEOM	 21 238 238 €	 102,15 €
Redevance spéciale	412 159 €	1,98 €
<b>Total financement</b>	<b>21 650 397 €</b>	<b>104,13 €</b>
 <b>Écart coût et financement</b>	 <b>- 54 140 €</b>	 <b>- 0,26 €</b>

Pour 2021, les investissements ont été financés par les excédents et les subventions sans faire appel à la TEOM.

## II – Comptabilité analytique 2021 – Matrice ADEME

Ces coûts sont issus d'une comptabilité analytique visant à établir une matrice standard des coûts par flux de déchets avec application de la méthode Compta-Coût. Cette méthode, élaborée par l'ADEME, est valable pour l'ensemble du territoire français et pour tous types de structure.

**La totalité des dépenses réelles de fonctionnement** de l'année 2021 est prise en compte.

Les charges techniques comprennent les dépenses pour :

- La collecte, ventilée en fonction du coût réel par flux ;
- Le traitement ;
- Les charges induites ;
- Les amortissements.

L'amortissement annuel intègre les immobilisations corporelles et les constructions qui ne sont pas prises en compte dans la comptabilité publique telles que l'usine, l'aménagement du site, la déchèterie et les bureaux.

La ventilation des charges de structure et de communication est effectuée en fonction des charges techniques.

**Les recettes comprennent :**

- Les ventes d'incinération ;
- Les ventes de chaleur et les ventes d'électricité ;
- Les ventes de produits recyclables et résiduels ;
- Les soutiens des éco-organismes ;
- Les reprises annuelles de subventions.

**Les définitions retenues :**

- Le coût aidé HT correspond à la différence des charges et des produits hors TEOM, redevance spéciale.
- Le coût aidé TTC tient compte à la fois de la TVA acquittée et du FCTVA récupéré.
- Le nombre d'habitants est celui de 2021 soit 207 922 habitants (population totale).

### Décomposition des coûts du service par poste

Année 2021	OMR PAP	Verre : AV	Verre : PAP	Recyclables secs	Déchets des déchèteries	Encombrants	Déchets verts	Déchets des collectivités	Tous flux DMA
Population desservie	207 922	180 560	27 362	207 922	194 171	207 922	207 922	207 922	207 922
Tonnages collectés	50 861	4 111	621	12 222	9 842	7 295	13 950	6 062	104 966
Charges techniques	11 380k€	549k€	147k€	5 718k€	1 207k€	1 218k€	2 859k€	655k€	23 733k€
dont charges collecte	5 711k€	287k€	144k€	2 983k€	257k€	871k€	1 919k€	243k€	12 415k€
dont charges traitement	5 066k€	0k€	0k€	2 598k€	951k€	347k€	376k€	412k€	9 749k€
Charges de structure	856k€	41k€	11k€	430k€	92k€	92k€	215k€	49k€	1 787k€
Charges de communication	108k€	6k€	7k€	63k€	21k€	47k€	7k€	0k€	260k€
<b>Coût complet</b>	<b>12 343k€</b>	<b>596k€</b>	<b>165k€</b>	<b>6 212k€</b>	<b>1 320k€</b>	<b>1 357k€</b>	<b>3 082k€</b>	<b>704k€</b>	<b>25 779k€</b>
Recettes (hors fiscalité)	2 589k€	175k€	15k€	2 884k€	281k€	195k€	3k€	82k€	6 224k€
<b>Coût aidé HT</b>	<b>9 755k€</b>	<b>420k€</b>	<b>150k€</b>	<b>3 328k€</b>	<b>1 039k€</b>	<b>1 162k€</b>	<b>3 079k€</b>	<b>623k€</b>	<b>19 555k€</b>
Coût aidé TTC	10 475k€	465k€	158k€	3 914k€	1170k€	1289k€	3 332k€	708k€	21 511k€
Contribution (TEOM + RS)	10 660k€	459k€	156k€	3 959k€	1156k€	1272k€	3 290k€	699k€	21 650k€

La collecte et le traitement des ordures ménagères représentent 49 % des quantités de déchets collectés et 49 % des dépenses.

La collecte et le traitement des déchets recyclables hors verre représentent 11 % des quantités de déchets collectés et 18 % des dépenses.

La collecte et le traitement des déchets végétaux représentent 13 % des quantités de déchets collectés et 16 % des dépenses.

## Structure du coût par poste de charges et de produits

<b>Charges en k€ HT</b>		<b>Produits (hors fiscalité)</b>	
Charges fonctionnelles	2 077k€	Ventes de matériaux et d'énergie	3 701k€
Prévention	295k€	Soutien éco-organismes	2 215k€
Pré-collecte/collecte	13 704k€	Subventions	180k€
Transfert/transport	261k€	Total produits matrice	6 096k€
Traitement	9 488k€	<b>Taux de couverture des charges par les produits</b>	<b>21%</b>
Traitement des déchets professionnels	3 695k€		
<b>Total charges matrice en €HT</b>	<b>29 520k€</b>		

Le taux de couverture des charges en k€ HT par les produits (hors fiscalité) est de 21 % en 2021, 19 % en 2019 et 2020.

## Évolution des coûts aidés HT

Coût aidé en €HT/habitant	OMR	Verre : AV	Verre : PAP	Recyclables secs	Déchets des déchèteries	Encombrants	Déchets verts	Déchets des collectivités	Tous flux DMA
Coût 2018	44,79 €	2,96 €	5,27 €	16,19 €	5,48 €	6,92 €	16,68 €	2,42 €	92,57 €
Coût 2019	45,78 €	2,63 €	5,52 €	15,52 €	5,07 €	5,73 €	14,45 €	2,25 €	87,57 €
Coût 2020	47,86 €	2,32 €	5,32 €	17,24 €	5,00 €	6,67 €	14,75 €	2,70 €	91,72 €
Coût 2021	46,92 €	2,33 €	5,47 €	16,85 €	4,79 €	5,59 €	14,81 €	2,53 €	91,14 €
Ecart 2020/2021	-2%	0%	3%	-2%	-4%	-16%	0%	-6%	-1%
Référence Ile-de-France ADEME (données 2015)	54 €	3 €		13 €	9 €	5 €	5 €		90 €

La population totale (donnée INSEE) est passé de 209 491 habitants en 2020 à 207 922 habitants en 2021 soit une baisse de 1 569 habitants (-0,75%).

La hausse des recettes (vente d'énergie et de matière) permet de stabiliser ou de baisser les coûts aidés HT / habitant.

Les coûts aidés des encombrants baissent en raison d'une baisse des dépenses. En 2020, pendant la période de confinement, des collectes exceptionnelles ont été organisées pour faire face à l'augmentation des tonnages collectés.

Coût aidé en €HT/tonne	OMR	Verre : AV	Verre : PAP	Recyclables secs	Déchets des déchèteries	Encombrants	Déchets verts	Déchets des collectivités	Tous flux DMA
Coût 2018	190,49 €	138,71 €	240,00 €	334,41 €	117,25 €	311,67 €	278,75 €	95,35 €	200,75 €
Coût 2019	179,13 €	123,34 €	258,81 €	281,94 €	123,84 €	265,92 €	232,89 €	89,18 €	186,13 €
Coût 2020	192,18 €	102,22 €	221,82 €	296,01 €	131,65 €	272,25 €	225,27 €	98,52 €	189,76 €
Coût 2021	191,57 €	102,22 €	241,22 €	272,28 €	102,03 €	241,46 €	220,68 €	90,61 €	180,08 €
Ecart 2020/2021	0%	0%	9%	-8%	-23%	-8%	-2%	-8%	-5%
Référence Ile-de-France ADEME (données 2015)	198 €	169 €		371 €	166 €	262 €	225 €		

La hausse des recettes de vente de matière recyclable permet ainsi de compenser la hausse des coûts de collecte et de traitement.

Entre 2020 et 2021, les tarifs de rachat des matières recyclables, notamment l'aluminium et le plastique, ont augmenté 92 % à plus de 200 %. La recette supplémentaire constatée entre 2020 et 2021 est de 57 €/tonne. La hausse de ces recettes permet de baisser le coût de la collecte et du traitement des recyclables de 23 €/tonne en moyenne.

Le coût de la déchèterie baisse de 23 % entre 2020 et 2021. Elle s'explique par une hausse des tonnages collectés : + 38 %. La déchèterie a été fermée deux mois (confinement printemps 2020).

## Décomposition des coûts du service par poste

Modalité d'exploitation du service d'élimination des déchets	Marchés publics	
Modalités d'établissement de la Redevance spéciale	Régie	
<b>Montant annuel global des dépenses des services</b>	<b>en k€</b>	<b>€ / hab</b>
Charges de structure	2 060k€	9,91
Charges de communication	295k€	1,42
Prévention	295k€	1,42
Pré-collecte et collecte	13 733k€	66,05
Transfert et transport	261k€	1,26
TraITEMENT (service public)	9 488k€	45,63
TraITEMENT des déchets des professionnels	3 973k€	19,11
<b>Total</b>	<b>30 105k€</b>	<b>144,79</b>
<b>Modalités de financement des services</b>		
TEOM	21 238k€	102,15
Redevance spéciale	412k€	1,98
<b>Total</b>	<b>21 650k€</b>	<b>104,13</b>
<b>Montants détaillés des aides reçues d'organismes agréés résultant de l'abandon des emballages</b>		
CITEO (ECO EMBALLAGES)	1 595k€	7,67
ECO MOBILIER	152k€	0,73
OCAD3E	33k€	0,16
ADEME : Subvention PLP	180k€	0,87
<b>Total</b>	<b>1 960k€</b>	<b>9,43</b>
<b>Montants détaillés des recettes perçues au titre de la valorisation</b>		
Vente incinération	2 836k€	13,64
Vente de chaleur	2 996k€	14,41
Vente d'électricité	885k€	4,26
Vente de produits résiduels	1 534k€	7,38
Autres recettes	8k€	0,04
<b>Total</b>	<b>8 259k€</b>	<b>39,72</b>

## Principales prestations rémunérées par la collectivité à des entreprises

### BUDGET M14 « public » TTC

Nature de la prestation	Nom de la société	Type de contrat et durée	Échéance	Montant annuel en k€	Évolution n/n-1
Collecteur (17 communes)	SEPUR	MP 8 ans	31/10/2024	9 848,63k€	0,12%
Collecteur (4 communes du SIRM)	SEPUR	MP 7 ans	19/03/2028	1 479,23k€	6,07%
Collecteur (4 communes du SIRM)	EUROPE SERVICE DECHETS	MP 5 ans	31/03/2021	445,80k€	
Location et rotation caissons	NICOLLIN	MP 4 ans	06/05/2022	481,80k€	46,67%
Collecteur PAV	SEMAER	MP 4 ans	06/05/2022	508,68k€	12,20%
UVE	GENERIS	MP 8 ans	31/12/2022	3 391,43k€	0,18%
Centre de tri collecte sélective	PAPREC	MP 4 ans	28/02/2022	2 711,18k€	32,93%
Plateforme compostage de déchets verts	ZYMOVERT	MP 4 ans	31/12/2024	480,86k€	9,67%
TraITEMENT des encombrants & gravats	SEMAVERT / SEMAVAL / NICOLLIN	MP 4 ans	02/03/2024	1 054,61k€	35,38%
TraITEMENT déchets dévoyés	TRANSPORT MAUFFREY	MP 4 ans	11/06/2024	18,29k€	-55,73%
Transport & traitement mâchefers	MEL	MP 4 ans	09/03/2024	507,36k€	-7,90%
Transport & traitement Refiom	SECHE ECO INDUSTRIES	MP 4 ans	16/10/2021	233,60k€	-14,33%
Collecte & traITEMENT DDS	TRIADIS	MP 4 ans	31/12/2024	148,06k€	-11,76%
Sacs pré-collecte déchets verts	TAPIERO	MP 4 ans	08/07/2024	637,98k€	2,16%

### BUDGET M4 « privé » HT

UVE	GENERIS	MP 8 ans	31/12/2022	2 464,12k€	13,23%
Transport déchets dévoyés	TRANSPORT MAUFFREY	MP 4 ans	11/06/2024	12,37k€	100,00%
Transport & traitement mâchefers	MEL	MP 4 ans	09/03/2024	329,13k€	-8,56%
Transport & traITEMENT Refiom	SECHE ECO INDUSTRIES	MP 4 ans	16/10/2021	141,57k€	-28,61%

## Liste des marchés conclus en 2021

N° de marché	Objet	Montant en euros HT	Date notification	Attributaire	Adresse
<b>TRAVAUX : montant de 40 000 € à 89 999 € HT</b>					
Sans objet					
<b>FOURNITURES : montant de 40 000 € à 89 999 € HT</b>					
Sans objet					
<b>SERVICES : montant de 40 000 € à 89 999 € HT</b>					
21.012	Accompagnement des familles dans le cadre du "Défi Zéro Déchet" pour le Siom	45 000 €	29/10/2021	OSE	91 300
<b>TRAVAUX : montant de 90 000 € HT à 213 999 € HT</b>					
Sans objet					
19.023	Animations, formations et mise en place d'actions sur la thématique du compostage, du lombricompostage et du jardinage au naturel sur le territoire du Siom de la Vallée de Chevreuse	240 000	13/01/2020	Urban Eco	94 800
<b>FOURNITURES : montant de 90 000 € HT à 213 999 € HT</b>					
21.007	Fourniture, livraison et maintenance d'un compacteur mobile à rouleau pour le Siom	82 000 €	14/06/2021	SOLEN	28 170
<b>SERVICES : montant de 90 000 € HT à 213 999 € HT</b>					
20.007	Travaux d'implantation de conteneurs enterrés et semi-enterrés de déchets ménagers sur le territoire du Siom	213 090 €	26/01/2021	Jean Lefebvre IDF	91351
20.017	Collecte en porte à porte et le traitement organique des biodéchets collectés sur le territoire du Siom de la Vallée de Chevreuse	210 000 €	04/02/2021	SEPUR	78 850
20.019	Assistance technique du Siom de la Vallée de Chevreuse dans le domaine informatique et de télécommunication	111 440 €	22/02/2021	Omegha Systèmes	91 140
21.001-1	Fourniture et livraison de composteurs individuels et de pièces détachées correspondantes	120 000 €	22/06/2021	Fabrique des Gavottes	39 220
21.001-2	Fourniture et livraison de composteurs collectifs, de grilles anti-intrusion et de pièces détachées correspondantes	200 000 €	22/06/2021	Emeraude ID	22 307
21.009	Création de l'identité et de la campagne de communication relative au service de collecte des biodéchets sur le territoire du Siom	90 000 €	29/06/2021	OBEA	75005
21.010	Relations presse institutionnelles, réseaux sociaux et communication pour le Siom de la Vallée de Chevreuse	127 600 €	31/08/2021	JIN	92 088
21.011	Entretien des installations d'assainissement du site du Siom	130 292 €	05/10/2021	Terideal SEIRS TP	91320
21.012	Accompagnement des familles dans le cadre du "défi zéro déchet" pour le siom de la vallée de chevreuse.	180 000 €	29/10/2021	OSE ZD	91 300
21.020	Tarification incitative sur le territoire du Siom de la Vallée de Chevreuse	62 113 €	23/11/2021	ELCIMAI	77000
<b>FOURNITURES : montant de 214 000 € et plus</b>					
21.006	Fourniture et livraison de conteneurs roulants destinés à la collecte des déchets végétaux et du verre sur 4 communes du Siom	500 000 €	14/04/2021	SULO	69800
<b>SERVICES : montant de 214 000 € et plus</b>					
21.014	Enlèvement, transport et traitement des Refiom de l'usine d'incinération de Villejust	2137 240 €	18/10/2021	Seche Industries	53 810





**Syndicat mixte des ordures ménagères  
de la Vallée de Chevreuse**

Chemin Départemental 118 - 91978 Courtabœuf Cedex  
Tél. 01 64 53 30 00 - [www.siom.fr](http://www.siom.fr)  
Siret 20006232100019 - Code APE 3811Z